

# Horaire bains libres

**Hiver - printemps 2020 du mardi 7 janvier au mardi 23 juin.**  
**ANNULATION :**

- **Du vendredi 1<sup>er</sup> mai 15 h 30 au dimanche 3 mai.**

Jour	Bassin récréatif	Bassin sportif	Couloirs
Lundi	16 h 30 à 17 h 40	11 h à 11 h 55 - *50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 25	7
		16 h 30 à 17 h 40 - *Entraînement adulte	10, 5, 4
		20 h 10 à 21 h 35	5
Mardi		12 h 15 à 13 h 25	7
Mercredi	12 h 15 à 13 h 25 16 h 30 à 17 h 40	11 h à 11 h 55 - *50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 25	7
		16 h 30 à 17 h 40 - *Entraînement adulte	10, 5, 3
		20 h 10 à 21 h 35	7
Jeudi		12 h 15 à 13 h 25	7
Vendredi	15 h 30 à 16 h 40 20 h 10 à 21 h 35	11 h à 11 h 55 - *50 ans et plus	7
		12 h 15 à 13 h 25	7
		15 h 30 à 16 h 40	5
		20 h 10 à 21 h 35	3T
Samedi	9 h 30 à 10 h 55 13 h 30 à 15 h 25 18 h à 19 h 55	13 h 30 à 15 h 25	3T
		18 h à 19 h 55	3T
Dimanche	9 h 30 à 10 h 55 13 h 30 à 15 h 25 19 h 15 à 20 h 40	13 h 30 à 15 h 25	3T
		19 h 15 à 20 h 40	3T
<b>LÉGENDE</b>	7	7 couloirs pour entraînement en longueur et espace de 3 couloirs libres – exercices	
	3T	3 couloirs pour entraînement, tremplins et espace libre - exercices	
	*50 ans et plus	Exclusif aux 50 ans et plus	
	*Entraînement adulte	Exclusif aux adultes (entraînement en longueur)	
	*Lundi et mercredi 16 h 30	Les exercices se font dans le bassin récréatif	

Les sauveteurs peuvent modifier la configuration du bassin sportif ou fermer les tremplins s'ils le jugent approprié selon l'achalandage.

**Horaire modifiable sans préavis.**

**Résidents :** Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette, ayez en main votre preuve de résidence. Les citoyens de **Québec** ont le statut « **RÉSIDENT** » **UNIQUEMENT** pour les bains se déroulant du lundi 11 h au vendredi 12 h 15 (inclusivement). En dehors de ces heures, la tarification pour les non-résidents s'applique.

# Réglementation – Accès aux bassins récréatif et sportif

Température du bassin récréatif : 84.5° F

Température du bassin sportif : 83° F

- S.V.P, déposez vos chaussures, bottes ou tout autre soulier de rue dans les casiers du hall aquatique. Pieds nus ou sandales de piscine seulement aux vestiaires.
- Tout contenant de verre est strictement interdit aux vestiaires et dans l'enceinte de la piscine.
- **Vestiaires** : il est fortement suggéré de sécuriser votre casier avec un cadenas. Les casiers doivent être libérés à la fin de votre activité sinon le cadenas sera coupé et le contenu sera déposé dans la section objets perdus. La nourriture n'y est pas permise.
- **SEULS LES BAIGNEURS SERONT ADMIS DANS L'ENCEINTE DE LA PISCINE.**
- Les cheveux mi-longs et longs doivent être attachés en toque/chignon ou en tresses, autrement vous devrez avoir vosre casque de bain.
- La douche est fortement recommandée avant la baignade.
- La marche est de mise dans l'enceinte de la piscine et les vestiaires.
- Les plongeurs sont autorisés en partie profonde seulement.
- Les palmes grandeur adulte sont autorisées dans les couloirs d'entraînement seulement.
- Les masques de plongée acceptés sont ceux identifiés « TEMPERED OU TREMPÉ ».

- Les enfants de 8 ans et moins doivent être accompagnés **DANS L'EAU** et à proximité d'une personne responsable de 15 ans et plus. La personne responsable doit avoir un contact visuel en tout temps et être à portée de main.
- Les enfants de 9 à 11 ans doivent être accompagnés et **SURVEILLÉS** par une personne responsable de 15 ans et plus. La personne responsable doit être en maillot/short.
- Le ratio d'accompagnement est de 1 adulte/personne responsable pour 3 enfants de 8 ans et moins. Au-delà de ce ratio, une veste de flottaison (VFI) sera requise pour les enfants.
- Le sauveteur a autorité pour faire respecter la réglementation et prescrire une veste de flottaison individuelle (VFI) s'il le juge essentiel à la sécurité du baigneur.

- Tremplin de 1 mètre : être à l'aise en eau profonde. Veste de flottaison individuelle (VFI) autorisée.
- Tremplin de 3 mètres : 10 ans et plus et être un très bon nageur. La veste de flottaison individuelle (VFI) n'est pas autorisée.
- Un baigneur à la fois à la fois sur les tremplins, veuillez patienter sur la promenade.
- La marche est de mise sur les tremplins.
- Un seul saut est permis sur les tremplins.
- Attendre que le plongeur soit rendu à l'échelle avant d'effectuer votre saut ou plongeon.
- Seuls les plongeurs de face sont permis.

- **Maman, papa, poussette et coquille jusqu'à la piscine** pour assurer la sécurité de vos petits. Évitez de les transporter dans vos bras et donnez-leur la main lorsqu'ils sont habilités à marcher.
- La couche aquatique de type LITTLE SWIMMER est obligatoire pour que votre bébé/enfant puisse accéder aux bassins. **Lorsqu'un dégât fécal survient, l'évacuation du bassin est requise et la fermeture temporaire s'en suit pour effectuer la désinfection. Il en est de même pour un dégât vomitif.**
- Toilette, s.v.p., veuillez aller à la toilette avec votre enfant **AVANT** l'activité.

## Tarifcation non-résidents – Argent comptant seulement

0 – 4 ans	gratuit	
5 – 17 ans	4 \$	carte 11 bains 37,50 \$
18 – 64 ans	5 \$	carte 11 bains 47,50 \$
65 ans et plus	4 \$	carte 11 bains 37,50 \$